

MODIFICATION N° 4
Approbation - 2024

LYON 5^e arrondissement

REGLEMENT

C.3.1 – Prescriptions d'urbanisme



REGLEMENT – C.3.1 Prescriptions d'urbanisme

Lyon 5ème

- ☒ Emplacements réservés de voirie
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Emplacements réservés aux cheminements piétons ou cyclistes
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Emplacements réservés aux équipements publics
(article L.151-41 2° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Emplacements réservés aux espaces verts ou nécessaires aux continuités écologiques
(article L.151-41 3° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Localisations préférentielles pour équipements
(article L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Périmètres d'attente de projet
(article L.151-41 5° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de mixité fonctionnelle
(article L.151-9 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées en zone A et N
(article L.151-13 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Espaces boisés classés ponctuels (arbres remarquables)
(article L.113-1 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Réservations pour programme de logements
(article L. 151-41 4° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Secteurs de taille minimum de logement
(article L.151-14 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Secteurs de mixité sociale
(article L.151-15 du Code de l'urbanisme)

EMPLACEMENTS RESERVES DE VOIRIE

Lyon 5e Arrondissement

N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire
4	Rue Commandant Charcot de : Rue des Fosses de Trion à : Avenue du Point du Jour	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
5	Avenue du Point du Jour de : Rue Commandant Charcot à : Impasse du Point du jour	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
6	Rue des Granges de : Rue Docteur Alberic Pont à : Avenue du Point du Jour	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
7	Prolongation de l'Allee E.Gounot de : Allee E. Gounot à : Rue des Granges	Création de voie	METROPOLE DE LYON
8	Rue Docteur Alberic Pont de : Rue Commandant Charcot à : Rue Francois Genin	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
9	Rue Commandant Charcot de : Rue Jean-Leon Blondeau à : Boulevard des Castors	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
10	Rue Pierre Valdo de : Rue Commandant Charcot à : Place Cesar Geoffray	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
11	Rue de la Garenne de : Rue Pierre Valdo à : Rue de Belissen	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
12	Rue Abbe Papon de : Rue de la Garenne à : Rue Joliot Curie	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
13	Rue des Noyers de : Avenue Général Eisenhower à : Rue Jean Fauconnet	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
14	Rue Joliot Curie de : Rue Nicolas Sicard à : Avenue General Eisenhower	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
15	Rue Joliot Curie de : Rue Arnoud à : Rue Nicolas Sicard	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
16	Impasse Secret de : Rue Joliot Curie à : Impasse de Tourvielle	Création de voie	METROPOLE DE LYON
17	Rue de Tourvielle de : Rue Francois Genin à : Rue Joliot Curie	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
20	Rue des Aqueducs de : Rue Joliot Curie à : Rue Champvert	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
23	Rue Marie-Louise et Anne-Marie Soucelier de : Impasse Secret à : Rue Arnoud	Création de voie	METROPOLE DE LYON
24	Rue Pauline-Marie Jaricot sur 30m environ de : Rue Henri le Chatelier à : Rue Roger Radisson	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
25	Rue Soeur Bouvier de : Limite de Sainte Foy lès Lyon à : Voie sans dénomination	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
26	Chemin de Choulans de : Montée des Génovefains à : Impasse de Choulans	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON

EMPLACEMENTS RESERVES AUX CHEMINEMENTS PIETONS OU CYCLISTES
Lyon 5e Arrondissement

N°	Localisation	Bénéficiaire	Largeur approximative
1	de : Montée des Epies à : en impasse au sud	COMMUNE	5m
2	de : Rue Joliot Curie à : en impasse	METROPOLE DE LYON	3m

EMPLACEMENTS RESERVES AUX EQUIPEMENTS PUBLICS
Lyon 5e Arrondissement

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
15	Rue Joliot Curie	PLACE PUBLIQUE	METROPOLE DE LYON
28	176 - 182 rue Commandant Charcot	PLACE PUBLIQUE	METROPOLE DE LYON

**EMPLACEMENTS RESERVES AUX ESPACES VERTS OU NECESSAIRES AUX
CONTINUITES ECOLOGIQUES
Lyon 5e Arrondissement**

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
1	Rue des Macchabées et rue Roger Radisson	PARC ARCHEOLOGIQUE (2 TERRAINS)	METROPOLE DE LYON
11	Impasse General de Luzy	ESPACES VERTS PUBLICS ET PARC PUBLIC	COMMUNE
17	Montée Nicolas de Lange	ESPACE VERT PUBLIC ET CHEMINEMENT PIETON	COMMUNE
23	Rue des Noyers	MAIL PIETONNIER ET ESPACE VERT	COMMUNE
24	Montée Nicolas de Lange, place de Fourvière	EXTENSION PARC DES HAUTEURS	COMMUNE
25	21 rue Roger Radisson	EXTENSION DU JARDIN DE LA VISITATION	COMMUNE
26	Montée des Génovéfains	ESPACE VERT PUBLIC	COMMUNE
27	Rue Benoist Mary	PARC PUBLIC	COMMUNE

ESPACES BOISES CLASSES PONCTUELS (ARBRES REMARQUABLES)
Lyon 5e Arrondissement

Sujet	Localisation	Observations
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Rue de la Favorite - Lycée du même nom.	Très bel exemplaire. Excellent état. Visible de la rue.
GINCKO BILOBA : Gincko.	Rue de la Favorite - Lycée du même nom.	Très bel exemplaire. Excellent état. Visible de la rue.
AESCULUS HIPPOCASTANUM : marronnier.	Rue de la Garde.	Très grand exemplaire en bonne santé.
QUERCUS ROBUR : chêne pédonculé.	Rue Pierre Valdo.	Grand exemplaire. Excellente santé. Bien visible de la rue.
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	29 rue des Aqueducs.	Très grand exemplaire.
TILIA TOMENTOSA : Tilleul argenté	Rue de la Garde.	Dimensions intéressantes.
MAGNOLIA GRANDIFLORA : Magnolia à grandes fleurs.	17 rue des Aqueducs.	Jeune magnolia de beau développement.
CALOCEDRUS DECURRENS : calocèdre	9 rue François Génin	Dimensions honorables, très marquant dans le paysage

RESERVATIONS POUR PROGRAMME DE LOGEMENTS
Lyon 5e Arrondissement

Numéro de secteur	Localisation	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé
2	79, avenue du Point du Jour Parcelles n° BO211 et BO212	100%	PLUS, PLAI
5	11,15 rue Arnoud 8 - 14 rue François Genin	100%	PLUS, PLAI, BRS
6	9, avenue du Point du Jour	100%	PLUS, PLAI
7	24, rue Cardinal Gerlier	100%	PLUS, PLAI

SECTEURS DE TAILLE MINIMALE DE LOGEMENTS
Lyon 5e Arrondissement

N° secteur	Seuil d'exigibilité	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme de logements soumise à la servitude de taille ou de typologie	Taille minimale ou typologie des logements
1	opération sur construction existante à destination d'habitation, à partir de 2 logements créés et jusqu'à 9 logements créés	70%	T2 et plus
1	opération sur construction existante à destination d'habitation créant plus de 9 logements	80%	T3 et plus

SECTEURS DE MIXITE SOCIALE
Lyon 5e Arrondissement

N° de secteur	Nature du programme	Seuil d'exigibilité	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé et ventilation de la surface de plancher affectée au logement aidé
1	Construction existante à destination d'habitation	A partir de 4 logements créés	25%	PLUS - PLAI - PLS
1	Construction neuve ou changement de destination	Entre 800 et 1500 m² de surface de plancher	30%	PLUS-PLAI
1	Construction neuve ou changement de destination	Plus de 1500m² jusqu'à 5000 m² de surface de plancher	35%	PLUS - PLAI - PLS dont 30% mini PLAI et 20% maxi PLS
1	Construction neuve ou changement de destination	Plus de 5000 m² de surface de plancher	45%	35% PLUS - PLAI et 10% PLS - PLI - BRS